



Genève, le 14 novembre 2016

Aux représentant-e-s des médias
(4 pages)

**Communiqué de presse conjoint
du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture
des Services Industriels de Genève
et de la Fondation des parkings**

**Electromobilité :
les premières bornes de recharge sortent de terre au P+R de Bernex**

Un site de recharge permettant d'alimenter simultanément quatre véhicules électriques a été mis en fonction le 14 novembre 2016 au P+R de Bernex. Ce nouvel équipement, le premier réalisé en surface à Genève dans un grand parking public, est appelé à être complété prochainement par de nombreux autres. Ainsi, plus d'une centaine de bornes de recharge seront réalisées d'ici 2018 dans notre canton par les Services Industriels de Genève (SIG) et la Fondation des parkings. Ces infrastructures d'avenir, développées sous l'égide de l'Etat de Genève, visent à encourager le développement rapide de la mobilité électrique à Genève. Cette dernière permet en effet de diminuer fortement les nuisances associées aux transports individuels, notamment la pollution de l'air et le bruit routier. « Grâce à l'engagement de nos partenaires, les bornes électriques vont se multiplier à Genève. Ces réalisations pionnières illustrent la volonté de notre canton de développer sans attendre la mobilité de demain pour agir en faveur de la qualité de vie », a déclaré M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA).

Le développement de la mobilité électrique promet un véritable tournant en faveur de la qualité de vie. En effet les véhicules électriques n'émettent aucun gaz d'échappement et sont très peu bruyants. Compte tenu de leurs atouts et des progrès constants qu'ils connaissent en matière d'autonomie, il est crucial de soutenir cet essor programmé. Ce dernier repose aussi sur la réalisation d'infrastructures adaptées. C'est pourquoi les SIG et la Fondation des parkings, sous l'égide de l'Etat de Genève, préparent dès aujourd'hui le virage de l'électromobilité dans notre canton. Tandis que des bornes électriques se multiplient dans les parkings en ouvrage, un premier poste de recharge en surface est maintenant opérationnel au P+R de Bernex. Il sera prochainement suivi par de nombreux autres : en tout, d'ici 2018, plus d'une centaine de points de recharge publics seront mis à la disposition des usagers de véhicules électriques (voir l'encadré).

Une mobilité non polluante

L'électromobilité apporte des solutions concrètes aux nuisances encore associées aux transports individuels. Ainsi, elle contribue très directement à la protection du climat, car l'énergie électrique fournie aux usagers genevois est à 100% renouvelable. Mais c'est sans doute en termes de pollution de l'air que le progrès est le plus spectaculaire. Actuellement, le trafic motorisé est encore la principale source de pollution atmosphérique; or, un véhicule

électrique durant son utilisation ne produit absolument aucun gaz d'échappement. Son bilan est également très favorable en termes de bruit, car un moteur électrique est parfaitement silencieux. Sachant que c'est le bruit mécanique qui est actuellement à l'origine des nuisances du trafic routier à moins de 35 km/h, on constate que les véhicules électriques apportent une importante amélioration de la qualité de vie des habitants, tout particulièrement dans le contexte citadin qui caractérise Genève.

Le canton de Genève s'engage en faveur de l'électromobilité

Dans le cadre de sa stratégie pour la protection de l'air, compte tenu de l'impact actuel du trafic sur la pollution atmosphérique, le Canton de Genève s'est fixé un objectif ambitieux : faire en sorte que **10 % des véhicules immatriculés à Genève à l'horizon 2030 soient à propulsion électrique**. Le chemin à parcourir est encore important : 320 voitures électriques étaient enregistrées en 2015, auxquelles il faut ajouter environ 750 motos, scooters, tricycles et quadricycles électriques. Notre canton dispose toutefois d'atouts appréciables : notre territoire échappe aux hivers très rigoureux (le froid décharge les batteries). De plus, la grande majorité des trajets quotidiens effectués dans le cadre de l'agglomération demeurent bien en-deçà de la portée des modèles électriques actuels. Enfin, la volonté politique forte du canton dans ce domaine place Genève dans une situation favorable pour accomplir le virage de l'électromobilité. Ainsi, une étude réalisée par le canton indique que la mobilité électrique pourrait faire un bond rapide et atteindre 5600 véhicules déjà en 2020.

Pour encourager davantage les Genevois à faire le choix de la mobilité électrique, l'Etat de Genève :

- accorde une subvention à l'achat d'un deux-roues électrique ;
- exonère durant l'année de leur première immatriculation et les deux années suivantes tous les véhicules électriques (au bénéfice d'un contrat avec les SIG de la gamme « Vitale », « Découverte » ou analogue). Les véhicules électriques bénéficient dans tous les cas d'un rabais de 50% sur la taxe auto (bonus).

Pour en savoir plus : Info-service, ☎ 022 546 76 00.

Pour tout complément d'information :

- *M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, DETA, ☎ +41 79 417 09 69.*
- *Mme Isabelle Dupont Zamperini, responsable relations publiques, porte-parole SIG, ☎ +41 79 759 12 08.*
- *M. Jean-Yves Goumaz, directeur général de la Fondation des parkings, par l'intermédiaire de Mme Emmanuelle Merle, responsable communication, ☎ +41 22 827 48 23 ou +41 78 719 11 11.*

Un réseau de bornes électriques renforcé à Genève

SIG installera et financera une trentaine de bornes de recharge électrique dans le canton d'ici 2018. Ces bornes font partie du réseau national Move, qui dispose actuellement de 120 sites et 400 bornes. Move est un réseau qui offre des recharges rapides et ultrarapides qui permettent aux voitures électriques de se charger entre 30 mn et 2 h. Avec la carte client de ce réseau, le client bénéficie de nombreux avantages, notamment une assistance 24h/24 et un service de dépannage. Dès l'an prochain, le client Move pourra également faire « le plein d'électricité » en Allemagne et en France. Pour Christian Brunier, directeur général de SIG, « cette impulsion doit permettre de développer l'électromobilité à Genève. SIG souhaite en effet travailler dès maintenant avec les entreprises, les communes et l'Etat pour installer des bornes Move dans le canton de Genève ».

La **Fondation des parkings** a installé les premières bornes électriques dans les ouvrages qu'elle gère dès les années 1990. Elle a progressivement enrichi son offre et propose actuellement 37 places de recharge, équipées de 20 bornes électriques, réparties dans treize parkings.

La Fondation a lancé un appel d'offre pour développer ce service. Début 2017, elle mettra à disposition des usagers 90 places de recharge et 90 bornes électriques supplémentaires, soit un total de 127 places de recharge, réparties dans 16 parkings du canton de Genève.

Les bornes de recharge mises à disposition par la Fondation sont des bornes de recharge standard à basse puissance (3,7 kilowatts). Il faut compter une heure de recharge pour 15 km d'autonomie (soit 10 heures pour une recharge de 150 km).

La recharge via ces bornes est gratuite.

Places de stationnement proposées par les collectivités et entités publiques équipées avec des bornes de recharge					
		Fondation des parkings	SIG	Communes	
	Prix de l'énergie	<i>Gratuit</i>	<i>Déterminé par l'opérateur</i>	<i>Déterminé par l'opérateur</i>	Total
2016	Places de stationnement équipées avec des bornes de recharge	37	4	10	51
2017-2018		90	56	18*	164
Total en 2018		127	60	28*	215

* déploiement jusqu'en 2020

L'électromobilité : les questions pratiques

La mobilité électrique, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit des moyens de transports individuels à 2 ou 4 roues qui se rechargent sur le réseau électrique à l'aide d'une « prise » : les voitures électriques (parfois avec prolongateur d'autonomie) et les véhicules hybrides rechargeables. Pour les deux roues, il s'agit notamment des scooters et des motos électriques. Les vélos à assistance électrique constituent une catégorie particulière.

Rouler avec un véhicule électrique, est-ce vraiment plus favorable à l'environnement ?

Oui, un véhicule en mode électrique ne fait pratiquement pas de bruit à moins de 35km/h et n'émet pas de polluants dangereux pour la santé comme les particules fines (PM10) ou les oxydes d'azote (NO_x) liés à la combustion. En ce qui concerne les particules fines liées à l'abrasion des freins, le système de freinage avec récupération d'énergie utilisé sur toutes les voitures électriques diminue drastiquement les frottements et donc les émissions de ce type de polluant.

On dit que les batteries sont très polluantes, est-ce vrai ?

Elles sont de la même nature que les batteries de nos téléphones. Contrairement à ces dernières, elles peuvent être utilisées pour d'autres applications qui leur apportent une seconde vie, avant leur recyclage proprement dit.

La production des batteries est assez gourmande en énergie. Lorsque celle-ci est d'origine non renouvelable, l'impact environnemental s'en ressent. Toutefois, si on analyse le cycle de vie complet, le bilan reste très en faveur du véhicule électrique lorsqu'on le recharge avec de l'électricité issue de sources renouvelables.

Une voiture électrique est-elle aussi sûre qu'une voiture traditionnelle ?

C'est uniquement la motorisation qui change et les exigences en termes de sécurité restent identiques. L'installation électrique ne présente pas de danger pour les occupants, même en cas d'accident.

Un véhicule électrique coûte-il plus cher qu'un véhicule traditionnel à l'achat ?

A ce jour, les véhicules électriques sont encore parfois plus chers à l'achat que les véhicules thermiques. Toutefois, plus les kilomètres parcourus augmentent sur la durée de vie d'un véhicule, plus le véhicule électrique est rentable par rapport aux modèles conventionnels.

Quelle est l'autonomie d'une voiture électrique aujourd'hui ?

L'autonomie des véhicules sur le marché va de 100 km pour les petits véhicules urbains à plus 500 km pour les modèles les plus performants, voire 1000 km pour les véhicules hybrides rechargeables.

La plupart des constructeurs annoncent à court terme des voitures passant la barre des 400 km d'autonomie.

Les systèmes de recharge sont-ils uniformisés ?

Comme à chaque fois qu'un nouveau marché émerge, les constructeurs développent des systèmes particuliers. Il existe à ce jour plusieurs standards de prises qui sont liés aux différents modes de recharge. Toutefois, trois types de prises sont en passe de s'imposer pour la recharge rapide.

Comment régler mon plein électrique ?

Chaque opérateur de borne offre des moyens d'accès différents, en général par un système de cartes.

Combien de temps dure un plein électrique ?

La recharge lente (compter 4 à 8 heures) se fait souvent la nuit à domicile sur des bornes de 3,7 à 11 kW. La recharge ultrarapide peut être effectuée en 30 minutes sur des bornes de plus de 50 kW.

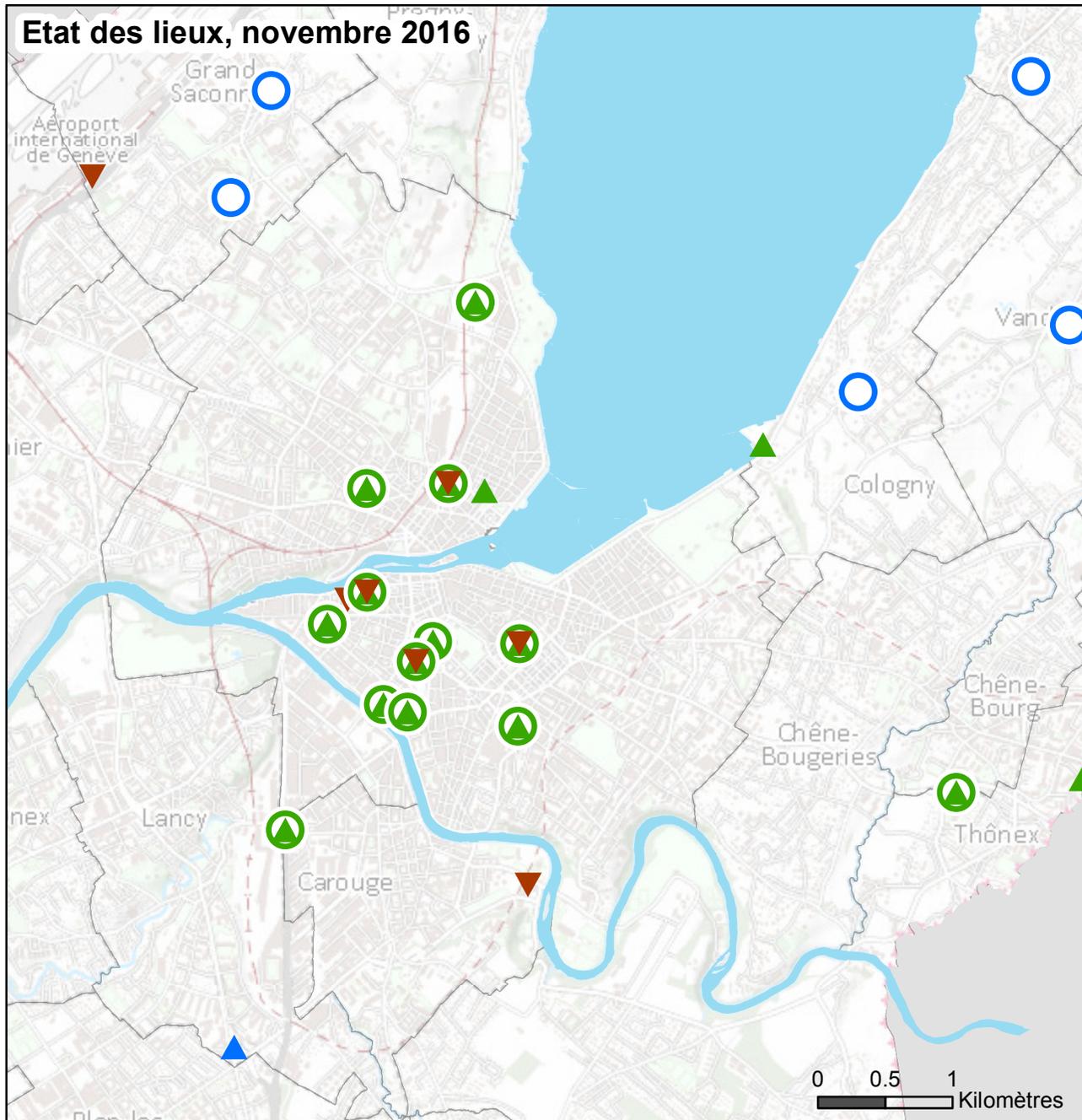
Qui peut avoir accès à une borne électrique dans un P+R ? Faut-il un abonnement particulier ?

Les bornes électriques des P+R sont accessibles à tous les véhicules 100% électriques.

Comment localiser les bornes électriques existantes ?

En général, les fournisseurs proposent une application sur laquelle on retrouve l'ensemble des informations sur son réseau (puissance de la borne, type de chargeur, disponibilité, etc.). Il existe aussi des applications qui permettent de retrouver l'ensemble des bornes partout en Europe.

Localisation des bornes de recharge publique, mises à disposition par les Communes genevoises, les SIG et la FdP

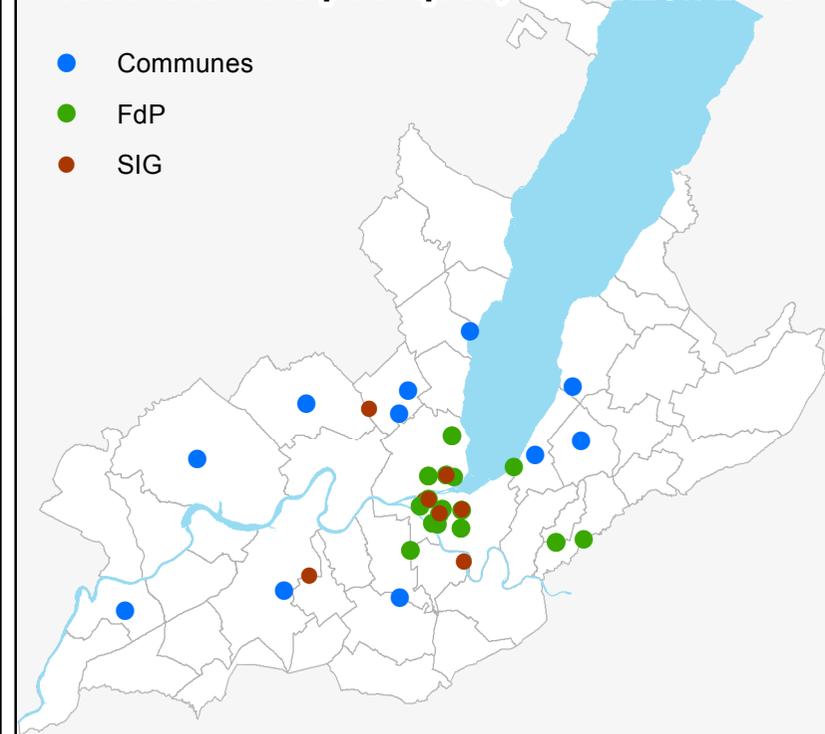


Bornes de recharge de voitures électriques

- Communes: Bornes en activité
- FdP: Bornes en activité
- SIG: Bornes en activité
- ▲ Communes: Bornes à l'étude
- ▲ FdP: Bornes à l'étude
- ▼ SIG: Bornes à l'étude

Réseau de bornes, proposées par les entités et collectivités publiques, à l'horizon 2018

- Communes
- FdP
- SIG



Localisation des bornes de recharge publique mises à disposition par les Communes genevoises, les SIG et la Fondation des Parkings

SABRA, novembre 2016

Nombre de Bornes en activité	Localisation
3	Parking P+R Etoile
3	Parking Saint-Antoine
2	Parking de la Mairie (Bernex)
2	Parking des Rayes (Collonge-Bellerive)
2	Parking du Pommier (Gd-Saconex)
2	Parking Hotel des Finances
2	Parking P+R Sécheron
2	Parking Place de Cornavin
1	Parking communal (Vandoeuvres)
1	Parking David-Dufour
1	Parking de la Forge (Cologny)
1	Parking de l'Ecole-Village (Gd-Saconnex)
1	Parking du centre commercial (Meyrin)
1	Parking Hepia
1	Parking Lombard
1	Parking P+R Bernex
1	Parking P+R Sous-Moulin
1	Parking Plaine de Plainpalais
1	Parking Quai Ernest-Ansermet
1	Parking Uni-Dufour
1	Parking Uni-Mail